



## Berlin Eco

NUMERO 14

© DG Trésor

2 août 2018

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Les **prix à la production** ont augmenté de 0,3% en juin en Allemagne, après +0,5% en mai, a annoncé vendredi [l'Office fédéral de la statistique](#), une hausse conforme aux attentes des économistes. Sur un an, leur progression a été de + 3,0% le mois dernier, après + 2,7% en mai, alors que les économistes anticipaient un gain légèrement moins élevé, de + 2,9%.

La **dette publique** continue de baisser. En 2017, elle a diminué de 2,1% par rapport à l'année précédente ([Destatis](#)). Au 31 décembre 2017, la dette publique s'établissait à 1967 Md€ soit 23 797 € par habitant.

#### POLITIQUES SOCIALES

Selon [Destatis](#), les **coûts salariaux horaires** restaient encore en 2016 bien moins élevés à l'est du pays (26,14€) qu'à l'ouest (34,19€). Cet écart de plus de 23% dans les coûts salariaux horaires est encore plus marqué dans l'industrie de transformation exposée davantage à la concurrence internationale (36,4%). Par ailleurs, selon une première estimation de l'institut [WSI](#), la progression des **salaires conventionnels** serait bien plus marquée en 2018 (3,1%) qu'en 2017 (2,4%) ou 2016 (2,4%).

Le conseil des ministres a adopté le 1<sup>er</sup> août un [projet de loi visant à renforcer le personnel de soins](#). Ce « programme d'urgence pour les soins » prévoit notamment des incitations financières à la création de 13 000 emplois supplémentaires (parmi le personnel de soins) dans les structures d'accueil des personnes dépendantes. Par ailleurs, les nouveaux emplois (ou un relèvement du temps de travail du personnel présent) qui seront créés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans les hôpitaux seront pris en charge complètement par les caisses d'assurance maladie, ainsi que les revalorisations salariales négociées et la rémunération des apprentis lors de la première année d'apprentissage.

Le [Land de Berlin](#) est le premier Land à offrir une gratuité totale de **l'accueil en crèche** : au 1<sup>er</sup> août, les frais de crèche ont été aussi supprimés pour les plus jeunes enfants, la prise en charge des plus âgés ayant été introduite de façon progressive depuis 2010.

Selon le [rapport mensuel](#) de l'Agence fédérale du travail, le **taux de chômage** est resté stable en juillet à 5,2% (selon la définition nationale) en données corrigées des variations saisonnières.

### ACTUALITE FINANCIERE

#### REGULATION FINANCIERE

Le ministère des Finances s'est déclaré, dans une réponse à une question parlementaire, en faveur d'une révision du règlement bancaire européen afin d'introduire un nouveau **mode de calcul du ratio de levier**.



Ce dernier ne serait plus calculé à la fin du trimestre mais sur la moyenne du trimestre. La BRI y serait favorable.

### **BANQUES ET ASSURANCES**

Alors que **Deutsche Bank** avait livré un 1<sup>er</sup> trimestre plus mauvais que prévu par les analystes avec un résultat avant impôt de 51% inférieur à celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le 2<sup>e</sup> trimestre a été, avec un résultat avant impôt de 14% inférieur à celui du 2<sup>e</sup> trimestre 2017, meilleur qu'ils ne l'avaient prédit. Le résultat avant impôts semestriel s'élève à 1,1 Md€, ce qui représente une baisse de 33% par rapport au premier semestre 2017. La rentabilité de la banque s'est encore dégradée avec un ratio coûts/revenus qui est passé, en comparaison semestrielle, de 86 à 90%. La banque est néanmoins plus sûre, la réduction d'actifs risqués lui ayant permis d'améliorer son CET1 (*fully loaded*) de 11,8% à 13,7% et son ratio de levier (*fully loaded*) de 3,2 à 4%. La fusion des activités « particuliers et entreprises » de Deutsche Bank et Postbank, qui concerne 20 millions de clients, s'est achevée en mai. Par ailleurs, les 13 Md€ de décollecte subie au premier semestre par DWS, la filiale (à 77,75%) de gestion d'actifs de Deutsche Bank, l'ont obligée à renoncer à son objectif d'une collecte nette en hausse de 3 à 5% cette année.

**Deutsche Bank** a confirmé qu'Eurex Clearing, la filiale de Deutsche Börse, se chargerait désormais d'environ la moitié de ses nouvelles opérations de compensation de dérivés en euros. Ce transfert de Londres à Francfort, qui vise à minimiser les risques juridiques engendrés par le Brexit, ne se traduira pas par un déménagement du personnel de Deutsche Bank.

**Commerzbank** a signé avec la banque chinoise ICBC une lettre d'intention portant sur le financement, à hauteur de 5 Md\$, de projets le long de la « route de la soie » au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, Commerzbank externalise la majeure partie de ses opérations de paiement dans Equens Worldline (Pays-Bas) qui appartient au groupe français Atos.

Selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, la BCE remettrait en question la méthode de valorisation des actifs maritimes utilisée par **NordLB** car elle ne se baserait généralement pas sur la méthode de la juste valeur. La Landesbank, qui appartient majoritairement au Land de Basse-Saxe et à ses caisses d'épargne, détenait fin mars un portefeuille de 11,6 Md€ de prêts maritimes.

Selon la fédération patronale des banques privées AGV Banken, le recul de l'emploi dans le secteur bancaire, dû, depuis plusieurs années, principalement au processus de numérisation, s'est poursuivi en 2017 : le nombre d'employés total (586 250, fin 2017) a baissé de 3,8% par rapport à 2016.

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Économique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin  
Twitter : @FRTresor\_Berlin

Rédigé par : Anita Gandon, Tom Levoir, Lucie Petit et  
Laurence Rambert  
Revu par : Etienne Oudot de Dainville

Version du 2 août 2018